



CCAS

Délibération : 03

Conseil du 14 Avril 2021

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 14 AVRIL 2021

Délibération n° 05 - 2021

Rapporteur : Madame Marie-Lyne VAGNER

L'an deux mille vingt et un, le mercredi quatorze avril à vingt heures, les membres du conseil d'administration se sont réunis à la Mairie de Bernay, sous la présidence de Madame VAGNER Marie-Lyne, présidente.

Présents : Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame HEUDE Claudine, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina, Monsieur VARANGLE Jérôme, Monsieur WIENER Guillaume, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame GENET Colette, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame MARY Brigitte, Monsieur DUBUCHE Gérard, Monsieur BOULAYE Guillaume.

Pouvoirs : Monsieur LERAT Sébastien à Madame PITETTE Claire

Excusés : Monsieur LERAT Sébastien, Madame GUERRAND Sylvie

Absentes : Madame DAEL Camille, Madame ERARD Elisabeth, Madame MAGNAN Nora,

Date de la convocation : 02 avril 2021.

Objet :

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020
POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS ET SON BUDGET ANNEXE :
FOYER RESIDENCE PERSONNES AGEES (FRPA).

EXPOSE DES MOTIFS :

Le compte administratif doit être voté avant le 30 juin de l'année N+1 et transmis au plus tard au représentant de l'Etat 15 jours après la date limite de vote fixée, soit le 15 juillet N+1.

Le vote du compte administratif doit intervenir après le vote du compte de gestion.

Les résultats des comptes administratifs 2020 concernent les budgets suivants :

- Annexe 1 : Synthèse du CA 2020 - budget principal du CCAS
- Annexe 2 : Synthèse du CA 2020 - budget annexe FRPA

On constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Une erreur matérielle a été constatée lors de la reprise des résultats antérieurs cumulés 2019 en investissement au BP 2020 du budget annexe FRPA, celle-ci a été corrigée conformément aux délibérations 25-2019 du 16 /12/2019 « apurement du compte 1069 suite au passage à la nomenclature comptable M22 » et 33-20 du 28/07/2020 « approbation du compte de gestion 2019 ». En effet, la ligne R001 mentionnée au BP 2020 était de 6 971,03 € au lieu de 6 821,70 € soit une différence de -149,33 €. La ligne R001 excédents d'investissement reportés 6 821,70 € mentionnée au CA 2020 est bien conforme au compte de gestion 2020 présenté par la trésorerie.

DELIBERATION :

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

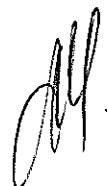
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du Compte administratif et du Compte de gestion ;

Vu les comptes de gestion de l'exercice 2020 dressés par le trésorier municipal ;

Vu les comptes administratifs 2020 ;

Vu l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et les écritures du compte de gestion du trésorier municipal ;

Vu les pages 22 et 23 des comptes de gestion de nomenclature M14 et la page 17 du compte de gestion de nomenclature M22, relatives aux résultats budgétaires de l'exercice et aux résultats d'exécution du budget principal et des budgets annexes ;



APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'APPROUVER** les comptes administratifs 2020 et leurs résultats de clôture pour les budgets suivants, présenté en annexes 1 et 2
 -
 - budget principal – CCAS : **44 026.07 €** ;
 - budget annexe – FRPA : **25 899.97 €** ;

- **DE RECONNAITRE** la sincérité des restes à réaliser de la section d'investissement comme suit, et dont les états sont communiqués en annexe 3
 -
 - budget principal – CCAS : **0 €** ;
 - budget annexe – FRPA : **+ 548.02 €**

Pour copie certifiée conforme
La Présidente



Marie-Lyne VAGNER

Annexe 1

CA 2020 - CCAS

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	596 657,39
Recettes de fonctionnement	603 582,61
Résultat de fonctionnement de l'exercice	6 925,22
Résultats antérieurs reportés	8 988,72
Résultat de fonctionnement cumulé (a)	15 913,94

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	- 6 023,06
Recettes d'investissement	1 755,55
Résultat de l'exercice	- 4 267,51
Résultats antérieurs reportés	32 379,64
Résultat d'investissement cumulé (b)	28 112,13
Solde des restes à réaliser (c)	0,00
Résultat global de clôture (a+b+c)	44 026,07

Le Compte Administratif 2020 du budget principal présente un résultat global de **44 026,07 €** ;



Annexe 2

CA 2020 - FRPA

FONCTIONNEMENT	
Dépenses de fonctionnement	838 518,18
Recettes de fonctionnement	921 201,07
Résultat de fonctionnement de l'exercice	82 682,89
Résultats antérieurs reportés	- 59 581,00
Résultat de fonctionnement cumulé (a)	23 101,89

INVESTISSEMENT	
Dépenses d'investissement	12 879,35
Recettes d'investissement	8 307,71
Résultat de l'exercice	- 4 571,64
Résultats antérieurs reportés	6 821,70
Résultat d'investissement cumulé (b)	2 250,06
Solde des restes à réaliser (c)	548,02
Résultat global de clôture (a+b+c)	25 899,97

Le Compte Administratif 2020 du budget annexe Foyer Résidence Personnes Agées, présente un résultat global de **25 899.97 €** ;



Annexe 3



BUDGET FRPA ANNEXE DU BUDGET PRINCIPALE CCAS DE BERNAY
REPORT RAR
ETAT DES ENGAGEMENTS RECETTES D INVESTISSEMENT 2020

Code	Tiers	N° Eng	Objet	Nature	Montant TTC	TTC
*000426	MARY Geneviève	R20-000218	CAUTION APPT 130	165	545,41	TTC
*000425	DUVAL Marie-Thérèse	R20-000219	CAUTION APPT 263	165	545,41	TTC
*005864	OURSEL Suzanne	R20-000220	CAUTION APPT 13	165	635,60	TTC
TOTAL MONTANT					1 726,42	

A Bernay, le 31 décembre 2020



BUDGET FRPA ANNEXE DU BUDGET PRINCIPALE CCAS DE BERNAY
REPORT RAR
ETAT DES ENGAGEMENTS DEPENSES D INVESTISSEMENT 2020

Code	Tiers	BDC	Objet	Chapitre	Nature	Montant HT	TVA	Montant TTC
*002931	RU AUX FILS STE	D20-000028	MATERIEL DE JARDIN	21	2188	982,00	196,40	1 178,40
TOTAL MONTANT								1 178,40

A Bernay, le 31 décembre 2020

